



 **Adresses :** Du 2165 au 2185, boulevard Grand

### Travaux de balcons



**Vue du bâtiment après les travaux**

Nous devons remplacer les balcons qui sont en fin de vie utile.

Nous en profitons pour faire ces autres travaux :

- ❶ remplacer les balcons avant et arrière;
- ❷ refaire les escaliers extérieurs, à l'avant et à l'arrière du bâtiment;
- ❸ refaire la maçonnerie (brique) au-dessus du balcon du 3<sup>e</sup> étage;
- ❹ remettre en état le terrain.



### Calendrier

#### Préparation du chantier :

du lundi 23 octobre 2023  
à décembre 2023

**Travaux :** Printemps 2024 à la  
fin de juin 2024



### Horaire

Du lundi au vendredi,  
entre 7 h et 17 h

Travail le samedi,  
si nécessaire



### Entrepreneur

Construction  
J.G. Lessard inc.



### Impliquez-vous

### Ce que vous devez faire

1. **Enlevez tout ce qui se trouve sur les balcons, même les antennes satellites, le plus rapidement possible.**
2. **Quand les ouvriers remplaceront les escaliers**, vous devrez entrer dans l'immeuble par l'autre entrée. Surveillez les messages à l'entrée de l'immeuble pour connaître la date exacte.
3. Respectez les périmètres de sécurité, pour votre sécurité et celle de vos enfants.



### inconvenients pendant les travaux

- Vous n'aurez pas accès à vos balcons jusqu'en juin 2024.
- Il se peut que les ouvriers travaillent le samedi, s'il y a du retard à cause de la météo.
- Il y aura du bruit et de la poussière.
- Il y aura de la machinerie.

View of building after work  
Investissements: 350 000 \$

## Merci pour votre patience et votre collaboration!

### Des questions concernant le chantier?



#### ANNE-MARIE LEGAULT

Agente de liaison | 514 295-0450 | [anne-marie.legault@omhm.qc.ca](mailto:anne-marie.legault@omhm.qc.ca)

#### Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

#### Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Société  
d'habitation

Québec





Impliquez-vous



# PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

## Votre balcon



Balcon dégagé  
prêt pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes, les pots à fleur et le mobilier.



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal